



Groupe de montagne de la GdH

Assemblée générale du mercredi 21 mars 2018 à 19h45

Brasserie/Restaurant "Le Vaudois"

Point 1: Ouverture de l'assemblée et accueil des membres

Michel Monney, président, souhaite la cordiale bienvenue à notre Assemblée Générale du Groupe de Montagne. Il accueille les **20** membres présents et relève en particulier la présence de :

Alexandre Guex	Président de notre société mère de la GDH
Rémy Pidoux	Membre d'honneur et ancien président GDH
Roger Tröhler	Ancien président du GdM.

Il salue et remercie également de leur présence, les camarades ayant une autre fonction, ou responsabilité dans la société, et les participants aux différents groupes de la Rouvraie et de l'Elysée. Comme le veut la tradition, les boissons sont offertes par la GDH.

Scrutateurs : Jean-Pierre Gonthier et Etienne Dufour

Excusés (9): Marc Bonnard, Victor Butty, Gérard Christinat, Raphaël Eggertswyler, Georges Frei, Serge Mailler, Jean-Pierre Tâche, Otto Schaer, René Wuetrich, Jean-Pierre Schwab, Didier Hoffmann, René Vassaux, Jacques Binggeli, Olivier Hasler, Ernesto Dal Pan

L'ordre du jour paru dans notre bulletin no 348 du mois de mars 2018 comprend 9 points. Il est accepté.

Point 2 : Adoption du PV de l'assemblée du 22 mars 2017

Remplacé le mot "Lecture" par "Approbation" sur l'ordre du jour.

Le PV n'est pas lu par notre secrétaire Jean-Luc Porchet car il se trouve sur le site de la GDH, rubrique "Documents".

Le PV est donc accepté. Merci à Jean-Luc.

Point 3 : Rapport du président

Pour l'année 2017-2018, l'effectif du groupe, qui a encore baissé, est de 55 membres dont 20 honoraires ; les mutations des 12 derniers mois sont les suivantes :

Admission 2017 : Daniel Bloch

Démission 2017 : Charles Belet

René Graf

Jean-Pierre Zaccaria

Honorariat : Albert Bucher, Jean-Jacques Jaunin, Jean-Pierre Schwab et Alain

Vivian sont entrés dans le groupe en 1993

Comme chaque année, nous espérons que quelques nouveaux membres de la GDH rejoignent notre groupe.

Finances : Elles sont saines et parfaitement tenues par André Gindro, les détails seront présentés sous le point 4 de l'ordre du jour.

Nous vous rappelons que les cotisations annuelles sont maintenues depuis plus d'une quinzaine d'années à Fr. 20.- et à Fr. 15.- pour les honoraires, celles-ci servant à payer principalement le transport lors de notre sortie annuelle. Et c'est surtout grâce à vos dons que nous pouvons financer les extras et plus encore !

Nous vous en sommes reconnaissants et nous apprécions votre attachement au groupe.

Un chaleureux merci à Alex Guex président de la GdH et à son comité pour le subside versé au groupe montagne.

Votre cotisation vous parviendra au mois de juillet avec les détails de la 115^{ème} course du samedi 25 août 2018, soyez bien aimable de l'acquitter dans le délai prescrit, cela évite des frais de rappel.

Statutairement la cotisation annuelle est obligatoire pour chacun, même pour le membre qui ne participe pas à la course. Merci d'effectuer un virement bancaire ou postal. En effet, à chaque versement en espèce au guichet postal, des frais sont occasionnés (CHF. 1.80 nous est à chaque fois facturé).

Le président termine son rapport statutaire en demandant s'il y a des remarques à formuler ? Ce n'est pas le cas, nous passons au point 4.

Point 4 : Rapport du trésorier

André Gindro présente les comptes de l'exercice 2017 du groupe.

Point 5 : Rapport des contrôleurs

Les comptes ont été contrôlés le 12 mars par Jean-Pierre Gonthier et Etienne Dufour qui nous présentent le rapport de contrôle 2017.

La perte est de Fr 353.75 pour l'exercice 2017. Le compte capital se monte à Fr 3'537.85 après l'enregistrement du résultat 2017.

5.1. : L'assemblée accepte les comptes présentés par le trésorier, André Gindro.

5.2. : L'assemblée donne décharge au trésorier, aux contrôleurs et au comité pour cet exercice 2017.

Point 6 : Renouvellement du comité GdM

André nous a demandé de le relever de son mandat. Il sera remplacé par Jean-Luc Porchet. Le poste de secrétaire sera repris par René Wuetchrich. Michel est partant pour poursuivre son mandat. Le comité est donc au complet.

L'assemblée donne son feu vert pour la nouvelle composition du comité GdM.

Le président remercie André et Jean-Luc pour leur engagement, et souhaite la bienvenue à René en le remerciant déjà pour sa future collaboration.

Point 7 : Compte rendu de la 114^{ème} course du samedi 26 août 2017

Superbe journée avec une météo de rêve dans les Préalpes fribourgeoises pour le parcours du lac Noir jusqu'à Charmey. Le Groupe enregistre 31 partants et 4 dames. Vous avez pu vous en rappeler, ou en prendre connaissance dans notre dernier bulletin en lisant le compte rendu de notre ami Jean-Luc.

Le président profite de remercier ses compagnons André Gindro et Jean-Luc Porchet pour la préparation de cette journée.

Point 8 : Présentation de la 115^{ème} course de montagne du samedi 25 août 2018

Nous avons prévu une course dans le canton du Valais, déplacement en car Rémy depuis le vélodrome, pour rejoindre le barrage de Moiry (2250m).

La randonnée se déroulera à nouveau avec 2 scénarios. Une randonnée pour tous le long du barrage et du lac. Et pour les plus sportifs, nous continuerons la montée, afin de rejoindre la cabane de Moiry (2825m).

Vers 17h00, les deux groupes se retrouverons au barrage, et comme ces dernières années, un repas convivial vous attendra en fin de journée, puis retour sur Lausanne aux env. de 22h.

Réservez et notez dans votre agenda le samedi 25 août, les détails vous seront envoyés au début du mois de juillet avec vos cotisations et inscriptions.

Point 9 : Divers et propositions individuelles / remerciements

Michel tient encore à remercier ses compagnons, André et Jean-Luc, qui l'assistent dans ce comité. Il remet une attention à André pour tout le travail effectué avec précision durant son mandat. Ses remerciements vont également à Alexandre Guex, et son comité pour leur soutien.

A vous tous, merci pour votre participation et votre amitié, ceci est réciproque.

Le président lève l'assemblée à 20h15

Le secrétaire : Jean-Luc Porchet

Mézières, le 23 mars 2018